

**AVIS SUR LES
MÉDICAMENTS**

Venin d'abeille *Apis mellifera* et venin de
guêpe *Vespula spp*

**ALUTARD 100 SQ-U/ml, 1000
SQ-U/ml, 10 000 SQ-U/ml, 100
000 SQ-U/ml,**

Suspension injectable

Première évaluation

SYNTHÈSE D'AVIS 29 juin 2022

- Allergies
- Secteurs : Ville et Hôpital

L'essentiel

Avis favorable au remboursement dans la prise en charge des patients ayant des antécédents de réactions systémiques aux venins d'abeille *Apis mellifera* et de guêpe *Vespula spp*.

Quel progrès ?

Pas de progrès par rapport à ALYOSTAL (venin d'abeille *Apis Mellifera* et venin de guêpe *Vespula spp.*) dans la prise en charge des patients ayant des antécédents de réactions systémiques aux venins d'abeille *Apis mellifera* et de guêpe *Vespula spp*.

Quelle place dans la stratégie thérapeutique ?

Selon l'European Academy of Allergy and Clinical Immunology (EAACI), l'immunothérapie antivenimeuse est indiquée chez les enfants et les adultes allergiques au venin pour prévenir d'autres réactions systémiques modérées à sévères aux piqûres. L'immunothérapie par venin est également recommandée chez les adultes qui ne présentent que des réactions cutanées généralisées,

car elle permet une amélioration significative de la qualité de vie par rapport au port d'un auto-injecteur d'adrénaline.¹

Prise en charge

La prise en charge de l'allergie aux venins d'insectes comporte :

- la minimisation du risque de nouvelle piqûre,
- l'accès et la formation à l'utilisation de l'adrénaline auto-administrée,
- l'ITA qui est le seul traitement préventif de l'allergie aux venins d'hyménoptères. Elle permet de diminuer la mortalité et la morbidité en cas de nouvelle piqûre. Son efficacité est d'environ 95 % pour la guêpe et 80 % pour l'abeille. Les indications de la désensibilisation dépendent de la gravité de la réaction initiale, du risque de récurrence et des facteurs de risque des patients.

Place du médicament

ALUTARD (venin d'abeille *Apis mellifera* et de guêpe *Vespula spp*) est, comme toutes les immunothérapies allergéniques le traitement de première intention chez les patients ayant des antécédents documentés de réactions allergiques IgE-médiées généralisées et/ou systémiques au venin d'abeille *Apis mellifera* ou de guêpe *Vespula spp*. Il convient de préciser que la spécialité ALUTARD (venin d'abeille *Apis mellifera* et venin de guêpe *Vespula spp*) est une préparation adsorbée sur aluminium, et de ce fait il s'agit d'une spécialité qui a un effet plus retardé et n'est pas adapté aux protocoles ultra rush, les plus utilisés par les allergologues français. A l'inverse, les formes aqueuses comme ALYOSTAL (venin d'abeille *Apis mellifera* et venin de guêpe *Vespula spp*) sont d'absorption rapide et se prêtent donc mieux à ce protocole.

Ce document a été élaboré à partir de l'avis de la commission de la transparence disponible sur www.has-sante.fr

¹ Sturm GJ, Varga EM, Roberts G, Mosbach H, Börsch-Uhl B, Wöckel S, et al. 1500 IU of Hymenoptera venom allergy. *Allergy*. 2018 Apr;73(4):744-764. doi: 10.1111/all.13262. Epub 2017 Dec 5. www.has-sante.fr